







Rencontre Interfédérale sur l'hydroélectricité à l'Elysée

Vendredi 17 mars 2017, les Fédérations syndicales CFE CGC, FNEM FO, FNME CGT et FCE CFDT ont rencontré le Conseiller "Industrie et Participations" du Président de la République. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de la démarche interfédérale pour contrer la mise en concurrence des concessions hydroélectriques.

L'interfédérale a rappelé l'intégralité de la démarche entreprise, depuis la lettre de mise en demeure de la France par la Commission Européenne en octobre 2015 jusqu'à la rencontre de ce jour. Nous avons insisté sur l'impact de notre démarche interfédérale à l'échelle européenne (avec les fédérations syndicales européennes EPSU et Industri'All), suspendant depuis la mise en demeure. Nous avons par ailleurs précisé que la proposition "négociée" actuelle, émanation de la réflexion d'EDF, ne remettait nullement en cause les fondements de la mise en demeure concernant la mise en concurrence. L'interfédérale a alerté l'Élysée des choix de gestion et d'organisation en cours au sein de la filière hydraulique d'EDF, laissant présager, à terme, une sortie d'EDF SA des activités hydrauliques au profit de filiales ou d'externalisation d'activités.

L'interfédérale s'est longuement exprimée sur les enjeux de service public que revêt la gestion publique de l'eau, rappelant les multi usages de l'eau avec notamment la gestion de l'eau potable, l'irrigation, la sûreté hydraulique, mais aussi nucléaire, les usages de l'eau pour l'activité économique comme l'alimentation de la neige artificielle ou les loisirs d'eau vive.

Il a été rappelé que l'hydroélectricité, par le biais des Stations de Transfert d'Energie par Pompage (STEP), est le seul moyen technique de stockage de masse de l'électricité. Des capacités nouvelles de création de STEP existent encore, seule une entreprise publique peut se permettre d'investir dans ces infrastructures qui ne deviennent rentables que sur plusieurs dizaines d'années. De plus, cette technologie de stockage devient primordiale face à la montée en puissance des énergies renouvelables intermittentes.

Dans ce contexte, l'interfédérale s'est prononcée pour que le Président de la République entende ses arguments et décrète que les usages de l'eau, dont l'hydroélectricité, deviennent des services d'intérêts généraux selon les normes européennes.

Ce choix permettrait à la France de sortir les concessions hydroélectriques du modèle concurrentiel et de rendre à l'Etat les pleins pouvoirs sur un secteur industriel fondamental pour la Nation, son économie et sa population. D'autres pays européens ont fait ce choix, il ne s'agit que d'une décision politique franco-française.

L'interfédérale va continuer dans les jours à venir sa campagne de mobilisation sur le dossier de l'hydroélectricité, en interpellant directement les futurs candidats aux élections présidentielles et législatives sur la nécessité de décréter que les multi usages de l'eau doivent devenir des services d'intérêts généraux.